Un anar en rupture : le Naturien Coatmeur

**Hervé, Marie, COATMEUR, 28 octobre 1879, Douarnenez, Finistère – 9 septembre 1944, Brest, Finistère.**

**Fils de Corentin, menuisier et de Marie Françoise Kéraudren, ménagère, demeurant rue Sainte Hélène, à Douarnenez. Marié à Emilienne Claudine Bars (1931 – 1934).**

**Anarchiste individualiste, disciple de han Ryner, naturien, ayant publié de nombreux journaux à périodicité variable, dont le Sphinx de Brest, qui devint son surnom. Il fut successivement docker, libraire, vendeur d’encyclopédies et vécut dans un dénuement extrême.**

Dans le Brest de l’immédiat avant-guerre (1914-1918) un homme tranche par sa radicalité. Hervé Coatmeur, un Douarneniste, enfant de marin-pêcheur. Inscrit maritime, il fait son service militaire dans la Marine, comme matelot puis fusilier. Il est libéré de ses obligations militaires en 1903. Il vient s’embaucher à l’arsenal, dont il sera renvoyé en 1910. Il exerce alors les métiers des anarchistes qui ont connu la répression : docker (il est quelques temps secrétaire du syndicat) livreur, vendeur de journaux, marchand-forain, vendeur d’encyclopédies dans les années trente. Refusant d’être un exploiteur ni un exploité, il prône un individualisme forcené, qui le met en marge du mouvement anarchiste, alors anarcho-syndicaliste.

# Registre matricule

Série 1R 1235, 1899, 3001 à 3568 : matricule 3055.

COATMEUR HERVE MARIE

(Après rappel de ses condamnations successives -1906 (vol, huit mois de prison – 1907, menaces de mort sur agents de police et port d’arme prohibé – 1911, intrusion dans un hôpital militaire et tentative de diffusion de la presse anarchiste) il est « réformé n°2 à Brest le 22 septembre 1914 pour affections cardiaques et rénales. Maintenu dans sa situation par le conseil de révision du Finistère le 21 juin 1915 ».

Archives départementales du Finistère,

# 1905 – 1911 L’ennemi des flics

En 1905, Victor Pengam, membre du groupe anarchiste brestois et du syndicat des ouvriers du port est exclu de l’arsenal pour avoir tenu une conférence antimilitariste à l’occasion d’une soirée organisée par le syndicat.

Coatmeur intervient lors du grand meeting de soutien organisé à Brest le 2 novembre. Il y apparait excité au point que le président de séance doit le rappeler à l’ordre : pour lui, à la force coercitive, armée, juges et flics, il faut opposer une force aussi grande ! Préconise-t-il déjà une attitude non-violente ? Ses propos résumés par le journaliste de *la Dépêche* sont ambigus. Choisir le bon moment semble être sa tactique.

*« Le remède est bien facile à trouver, dit-il ; il ne faut pas se jeter dans les baïonnettes, ni s'envoler comme une compagnie de perdrix quand on aperçoit un flic. Le 5 décembre, j'ai attrapé une bonne « raclée », grâce aux camarades qui sont des « capons » et, m'ont laissé seul. N'allons donc plus nous jeter dans leurs coups de poings américains... »[[1]](#footnote-1).*

Le journaliste de la Dépêche note : *« Quelques citoyens ayant fait remarquer à l'orateur qu'il s'écartait du sujet de sa causerie, il s’arrête et dit : « Puisqu'il n'est pas toujours bon de dire ce que l'on pense, je me tais. ».*

En mars 1906, le tribunal correctionnel le condamne pour complicité de vol à huit mois de prison. Avec Louis-Georges Bonaventure, un docker comme lui, il est accusé d’avoir agressé de nuit un négociant du port de commerce pour lui voler sa montre et son porte-monnaie.

Il n’est pas devenu encore un apôtre de la non-violence cependant ! En 1907, il est journalier et vend Les *Temps nouveaux* à la criée, il distribue avec son frère des tracts antimilitaristes*.* Le 24 février, en compagnie de Bonaventure, il est interpellé par les policiers dans une rue « mal famée » de Brest. Invité à circuler il se heurte aux policiers et l’altercation s’envenime, il insulte l’un des policiers le menaçant de lui faire la peau !

*« Il est traîné au poste, aux trois quart étranglé, et passé à tabac, il fut, après interrogatoire du commissaire, inculpé de violence, voies de fait, port d'arme prohibé (il était porteur d'un revolver), et condamné, vendredi dernier, à six mois de prison, par les bons juges de Brest*»[[2]](#footnote-2) rapporte le journal anarchiste *Les Temps nouveaux*. Le compte rendu du tribunal est plus prosaïque : dans l’altercation entre les agents et Coatmeur, ce dernier a sorti son revolver, au moment de la fouille au violon, geste qu’il a regretté aussitôt.

Ses ennuis se poursuivent en 1911 : il est condamné à quinze jours de prison pour avoir menacé un médecin de l’hôpital maritime : il avait voulu introduire le journal *L’Anarchie*, auprès d’amis hospitalisés[[3]](#footnote-3) et s’était emporté contre le refus du médecin. C’est cet acte qui le classe dans la catégorie des anarchistes à surveiller. Lors de la révision des listes en janvier 1912, il apparait dans le fameux Carnet B (en fait des dossiers individuels)[[4]](#footnote-4).

# 1911 : le disciple de Han Ryner

Ce seront ses derniers actes à caractère violent. Il s’est converti à la non-violence et à la propagande par l’exemple. Il se reconnait dans les idées de Han Ryner et d’Ernest Armand, les propagandistes de l’anarchisme individuel. Selon leurs analyses, la société sera ébranlée par la multiplication des essais des communautés anarchistes, « Les milieux libres »[[5]](#footnote-5).

Il lance en juin 1913 un journal, *Le Sphinx individualiste*[[6]](#footnote-6), à la parution épisodique : 5 numéros paraissent dans l’année. *Le Sphinx* reparait après la guerre de façon épisodique entre 1919 et 1924, à la fois journal de propagande et de publicité pour ses collections encyclopédiques*.*

Un autre écrivain, Léon Tolstoï (1828 – 1910) attire Hervé Coatmeur. Il est l’un des tenants de ce que l’on peut qualifier d’anarchisme chrétien. Coatmeur va publier un texte de Tolstoï dans *l’Écho naturien* sur les risques de déflagration européenne[[7]](#footnote-7).

Pendant la guerre, il réussit à sortir sa revue (*L’Écho naturien*, en octobre-novembre 1914, puis *le Sphinx* et *l’Œuvre naturiste* en 1915.En 1916, il change de titre, et sa revue qui s’apparente plus à des feuilles volantes, prend le nom de *Contre le Chaos[[8]](#footnote-8)*. C’est l’occasion pour lui de distiller une action antimilitariste, qui reste très confidentielle, compte tenu du personnage. Toute son énergie et son argent passe dans l’édition de ses journaux, dont un journal satirique, *Tam baz* (coup de bâton), lui aussi très éphémère.

# Le Naturien

Coatmeur, anarchiste individualiste, pousse jusqu’au bout le principe de refus de l’autorité. Il y ajoute celui du retour à la nature, s’inscrivant dans un courant opposé aux ravages de la société industrielle et qui réfute la croyance en la science omnipotente. Au contraire les Naturiens, nom que se donnent les partisans du retour à la terre, veulent la rupture avec le progrès et la science. Émile Gravelle, l’un de leurs penseurs, préconise le retour à une société préagricole : « Les Naturiens désirent le retour de la Terre à l'état Naturel, c'est-à-dire la vie naturelle sans culture, la nature intégrale »[[9]](#footnote-9)*.* Coatmeur crée alors un local, à la fois librairie, comptoir de son journal qu’il appelle le Foyer naturien, dans le centre de Brest, rue Émile-Zola.

Dans son ouvrage, « Brest en reconstruction, antimémoire d’une ville »[[10]](#footnote-10), l’historien Pierre Le Goic cite le témoignage d’Auguste Bergot[[11]](#footnote-11) sur ses rencontres avec Hervé Coatmeur, qu’il situe dans l’immédiat avant-guerre :

« Il venait discuter avec notre petite bande d’anticonformistes dès 1912-1913 et c’est lui qui nous procura le premier Le Paria de Tristan Corbière. Il y avait là Henry Ansquer qui nous parlait souvent d’Alain Ferrand, l’auteur de La Façade, Henry Ansquer y lança la complainte de Jean Quéméneur [L’une des plus célèbres chansons brestoises, NdA] Eugène Allary, Paul Audemar, José Leconte, le poète parnassien, Félix Grandmontagne, le libraire, tous plus ou moins bohèmes désargentés ».

Il publie en octobre 1914, alors qu’il vient d’être exempté de service militaire, *L’Écho Naturien*. Le foyer rappelle les Abris du marin, œuvre de Jacques de Thézac[[12]](#footnote-12), des lieux de rencontre dans les ports de pêche du Finistère pour les marins-pêcheurs créés entre 1900 et 1912[[13]](#footnote-13). Ils étaient destinés à lutter contre l’alcoolisme et la tuberculose et à favoriser l’éducation du milieu maritime.

 « Étranger à toute considération commerciale et consacrant ses ressources à son œuvre de propagande, il sombre progressivement dans la misère et le dénuement».[[14]](#footnote-14).

Après la guerre, il collabore épisodiquement à la revue *l’En-dehors* d’Armand. Le propos développé par la revue est clair : les ouvriers doivent quitter les usines et retourner à la nature. Le manifeste de la revue est en rupture complète avec la société :

*« Dans tous les lieux, les individualistes de notre tendance veulent instaurer — dès maintenant et dans tous les temps — un milieu humain fondé sur le fait individuel et dans lequel, sans contrôle, intervention, immixtion quelconque de l'État, tous les individus puissent, soit isolés, soit associés, régler leurs affaires entre eux, au moyen de libres pactes, résiliables après préavis et cela pour n'importe quelle activité, que l'association soit l'œuvre d'une personnalité ou d’une collectivité. Leurs associations volontaires sont des unions de camarades, basées sur l'exercice de la réciprocité ou « égale liberté » […]*

*Les individualistes de notre espèce combattent la jalousie sentimentalo-sexuelle, le propriétarisme corporel et l'exclusivisme en amour qu'ils tiennent pour des manifestations autoritaires, sinon pour des phénomènes psychopathiques. Ils propagent la thèse de la « camaraderie amoureuse ». Ils revendiquent TOUTES LES LIBERTES SEXUELLES (dès lors qu'elles ne sont entachées de violence, de dol, de fraude ou de vénalité) y inclus le droit d'éducation, de publicité, de variation, de fantaisie et d'association[[15]](#footnote-15).*

# Le vendeur d’encyclopédie

Coatmeur est un militant « inclassable » à l’époque, à la périphérie du mouvement anarchiste brestois. Il dérange et donne du mouvement anarchiste une image « fantaisiste », qui gêne les militants libertaires. Cependant, il faut remarquer que *Le Flambeau*, le journal anarchiste brestois (1927 – 1934) fait régulièrement la publicité pour *l’En-dehors*, la revue de E. Armand.

Coatmeur passe aux actes en devenant végétarien[[16]](#footnote-16), puis végétalien. Il vit en vendant des encyclopédies et des méthodes d’apprentissage des langues, mélangeant propagande naturienne et publicité commerciale. Il publie sur des feuilles volantes, sous le titre du Sphinx, les ouvrages diffusés par son agence qu’il appelle l’agence « Natura »[[17]](#footnote-17). Les Encyclopédies Larousse côtoient les manuels de santé ou les ouvrages philosophiques, notamment de son maître Han Ryner, dont il assure la promotion sur Brest.

« La vie est une scène...

L’argent passe… le rideau baisse !

Au lieu d’en nourrir les larrons, les voleurs, Employez votre argent à être intelligents !

Donnez donc sans retard ce beau rôle à l’argent,

Tout se démonétise, rien n’échappe au feu

La seule mine d’or c’est votre esprit vivant

L’instruction, le travail, voilà l’or à présent .

 La Muse du Sphinx, 1931, n°1.

L’annuaire général des lettres (1933) indique sa production littéraire et journaliste : COATMEUR Hervé.

*COATMEUR Hervé, avenue de la gare.*

*Le Sphinx de Brest, critique individualiste et naturienne, Individualisme de Han Ryner. OEUVRES. — Le Sphinx de la Vie, Les Vrais et les Faux individualistes, Sirène & et Rèfractor (petit drame d'amour naturien), La Philosophie du Bonheur, le Sphinx de Brest, avant, pendant et après la guerre[[18]](#footnote-18).*

# Une vie familiale détruite

Son mariage avec une jeune couturière, Emilienne Bars, de trente ans sa cadette[[19]](#footnote-19), est un échec. Il se conclut en 1934 par un divorce, prononcé aux torts de l’épouse. E. Armand rapporte que la jeune femme était partie avec la cagnotte mise de côté pour publier le Sphinx.

« L’inoffensif Hervé avec ses cheveux longs, ses pieds nus dans des spartiates de fortune et ses guenilles dont n’aurait pas voulu un clochard parisien » devient alors une sorte d’anachorète naturien survivant d’expédients, s’alimentant de légumes crus et de pain de seigle, passant pour un fou auprès des militants socialistes et pour un « clochard idéaliste » aux yeux de la plupart des Brestois »[[20]](#footnote-20)

Il connaîtra une fin de vie difficile, vivant dans le dénuement le plus complet. Il est l’une des victimes de l’explosion de l’abri Sadi-Carnot, pendant le siège de Brest, le 9 septembre 1944[[21]](#footnote-21) et à ce titre a reçu la mention « mort pour la France ».Il était le grand-oncle de l’écrivain de romans policiers Jean- François Coatmeur.

Le site web « BIANCO : 100 ans de presse anarchiste », recense de façon très complète les divers journaux, feuilles volantes, éditées par Hervé Coatmeur, entre 1913 et 1938.

1. *La Dépêche*, 3 novembre 1905. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Les Temps nouveaux*, 16 mars 1907. [↑](#footnote-ref-2)
3. *La Croix*, 12 février 1912. [↑](#footnote-ref-3)
4. Archives départementales du Finistère, sous-série 4 M, Police. [↑](#footnote-ref-4)
5. Jean-Christian PETITFILS, *Les communautés utopistes au XIXe siècle*, réédition, Pluriel, 2011. [↑](#footnote-ref-5)
6. Jean MAITRON, Le mouvement anarchiste en France –tome 2. De 1914 à nos jours, p. 283. Tel Gallimard, réédition 2011. [↑](#footnote-ref-6)
7. L’écho naturien, organe du foyer naturien de Brest, archives municipales de Brest, PR 242. Sans date, circa hiver 1914 – 1915. [↑](#footnote-ref-7)
8. R. BIANCO, *Répertoire des périodiques anarchistes de langue française : un siècle de presse anarchiste d’expression française, 1880-1983*, Aix-Marseille, 1987. (Site Internet : http://bianco.ficedl.info/) [↑](#footnote-ref-8)
9. Émile GRAVELLE, « *L’État naturel* », 1898. [↑](#footnote-ref-9)
10. Pierre LE GOIC, Brest en reconstruction, anti mémoire d’une ville, chapitre 3 : Brest la mythique, Presses universitaires de Rennes, 2001. [↑](#footnote-ref-10)
11. Témoignage paru dans le numéro 3 de la revue « Les Cahiers de l’Iroise », en 1954. [↑](#footnote-ref-11)
12. Sur l’association toujours active « les abris du marin », site http://www.lesabrisdumarin.fr/ [↑](#footnote-ref-12)
13. Celui de Douarnenez, au-dessus du port de pêche, est inauguré en 1912. [↑](#footnote-ref-13)
14. Arnaud BAUBEROT, Histoire du Naturisme, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp 195 -216. Ouvrage numérisé sur

books-openedition.org/PUR/22872 [↑](#footnote-ref-14)
15. Texte inclus dans chaque numéro de la revue. [↑](#footnote-ref-15)
16. Bulletin de la société végétarienne de France, Juillet 1918, *« M. Hervé Coatmeur souhaite voir prospérer toujours de plus en plus la Société Végétarienne de France à cause des lumières pures qu’elle diffuse ».* [↑](#footnote-ref-16)
17. Archives municipales de Brest, PR 243, Le Sphinx. [↑](#footnote-ref-17)
18. Annuaire général des Lettres, 1931 – 1934, p. 754. [↑](#footnote-ref-18)
19. État-civil, registre des mariages de Brest-centre, 2 E 166, vue 124. Mariage du 6 août 1931. Emilienne était née le 24 février 1910 à Lanildut, Nord-Finistère. [↑](#footnote-ref-19)
20. Arnaud BAUBEROT, d’après J. Le Bot, « Quelques Souvenirs sur Hervé Coatmeur dit "Le Sphinx" de Brest », document dactylographié, daté du 4 août 1953, Institut français d’histoire sociale (IFHS) : Archives Armand, 14 AS 179. [↑](#footnote-ref-20)
21. État-civil, registre des décès de Brest-centre, 3 E 396, vue 152. La première liste des victimes domiciliées sur Brest-centre est regroupée dans une rubrique intitulée « Catastrophe de l’abri de la place Sadi-Carnot, 9 septembre 1944, vers 2 heures ». Au total, 371 victimes civiles et plusieurs centaines de soldats allemands et russes trouvent la mort dans l’explosion due à un dépôt de munitions entreposées dans le souterrain. [↑](#footnote-ref-21)